

<p style="text-align: center;"><b>DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT</b></p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>MAIRIE de BOTANS</b> 90400</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Tél : 03 84 21 54 12 <a href="mailto:secretariat@mairie-botans.com">secretariat@mairie-botans.com</a></p>		<p style="text-align: center;"><u><b>Compte-rendu de réunion</b></u></p> <p style="text-align: center;"><b>Conseil Municipal du 10 juillet 2020 à 20h00</b></p> <p style="text-align: center;"><i>à la salle Communale de Botans</i></p>
--	---	--

**Présents :**

Mmes Béatrice AUBRY - Marie-Noëlle BALLARE - Marie Laure FRIEZ - Séverine HENRY - Hélène MARTIN - Bénédicte PIGUET.

MM. Frédéric BLANC - Alex THOMAS - Denis WEISS.

**Procuration :** M. Frédéric COLLAS à M. Frédéric BLANC

**Absent :** M. Mohamed KADOURI.

**Secrétaire de séance :** M. Denis WEISS.

**Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs**

Le renouvellement de la série 2 des Sénateurs figurant au tableau n° 5 annexé au code électoral aura lieu le dimanche 27 septembre 2020 dans les départements de l'Ain à l'Indre et du Bas-Rhin au Territoire de Belfort.

Les Conseils Municipaux des départements concernés sont appelés à désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des Sénateurs.

**Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 90-2020-06-30-004 portant communication du nombre de délégués et de suppléants à élire par commune lors de l'élection du 10 juillet 2020 (préparatoire à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020),

La Commune de BOTANS doit désigner un titulaire et trois suppléants. Le vote se déroulera à bulletin secret.

**Composition du bureau électoral :**

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par :

- les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin : MM. Frédéric BLANC et Alex THOMAS.
- les deux membres présents les plus jeunes : Mmes Séverine HENRY et Bénédicte PIGUET
- le secrétaire : M. Denis WEISS

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

**Election du délégué :**

Madame Marie-Laure FRIEZ se porte candidate.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Madame Marie-Laure FRIEZ a obtenu dix voix (10).

Madame Marie-Laure FRIEZ ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

### Election des suppléants :

Se portent candidats :

- Madame Séverine HENRY
- Monsieur Frédéric BLANC
- Monsieur Alex THOMAS

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Compte tenu du nombre de voix obtenues et de l'âge de chaque candidat, sont proclamés suppléants selon le classement suivant :

- Monsieur Alex THOMAS avec dix voix (10)
- Monsieur Frédéric BLANC avec dix voix (10)
- Madame Séverine HENRY avec dix voix (10)

M. Frédéric BLANC, 1<sup>er</sup> adjoint a présidé la séance en attendant le retour de Mme le Maire, partie déposer le procès-verbal de l'élection en Préfecture.

### Questions et informations diverses

- **SGII** : (Syndicat de gestion des immeubles intercommunaux) : le budget du syndicat a été voté lors de la réunion du 7 juillet. Une visite des bâtiments intercommunaux pour les élus des différentes communes sera organisée après la période des congés d'été.
- **Travaux réalisés** : Les plots de bordure de rétro réflexion de l'écluse de l'arrêt bus au centre du village ont été remplacés. Les plots de chaussée de rétro réflexion sur l'écluse située près du Musée agricole ont également été remplacés.
- **Travaux à venir** :

Les adjoints ont présenté les devis déjà réalisés pour les projets suivants : changement des fenêtres et portes du bâtiment « ancienne école », entourage du terrain VNF, aménagement du terrain de boules de la salle des fêtes.

Un plan des parcelles a été fourni aux conseillers municipaux pour un projet d'aménagement du centre du village.

Afin de sécuriser le passage des piétons dans le virage situé en début de la rue de Dorans, l'ajout de potelets sur le trottoir a été proposé.

La Municipalité envisage de faire passer une balayeuse dans le village une fois par an.

Un réaménagement de la haie située en bas du village est envisagé pour une meilleure visibilité et un entretien plus facile.

**La séance est levée à 22h00.**

Fait à BOTANS, le 17 juillet 2020.

**Madame le Maire,  
Marie-Laure FRIEZ**

